

Chronique Universités



Patrice Schumesch
Professeur invité à HEC-Ecole de Gestion de
l'Université de Liège, réviseur d'entreprises,
associé de PwC Belgique

Les comptes publics 2021... recalés

■ Ne pas être en mesure de présenter aux citoyens des comptes fiables constitue un vrai délit de démocratie.

La Cour des Comptes a récemment publié le résultat de ses audits des comptes de l'administration générale de l'État fédéral et des administrations des entités fédérées (Région flamande, Région de Bruxelles-Capitale, Région wallonne, Communauté française et Communauté germanophone). À l'exception de la Communauté germanophone, la Cour a soit exprimé une opinion négative sur l'image fidèle des comptes, soit a dû s'abstenir, c'est-à-dire: n'a pas été en mesure d'émettre une opinion, compte tenu des graves incertitudes quant à cette image fidèle.

Sans pointer du doigt l'une ou l'autre entité, voici quelques morceaux choisis des constatations de la Cour: absence de résolution des problèmes identifiés lors des contrôles précédents, nombreuses opérations non enregistrées ou enregistrées de manière incomplète pour des rubriques significatives du bilan, absence de mise en concordance des comptes avec les données de l'inventaire, manque de connaissance et de maîtrise des opérations comptables dans les départements, application insuffisante de la notation de droits constatés, manque d'informations sur les engagements hors bilan, manque d'uniformisation des règles d'évaluation des postes du bilan, contrôle interne défaillant, etc.

Il est intéressant de rappeler que l'obligation de mise en place d'une comptabilité générale se rapprochant des règles applicables aux entreprises privées, pour l'État fédéral et les entités fédérées, découle d'une loi de 2003. Près de vingt ans plus tard, nous en sommes parfois encore loin.

Reporting complet

Une telle comptabilité donne une vue du patrimoine d'une entité publique à une date déterminée (avoirs et dettes) et de sa performance financière (produits et charges) sur une période de référence. Elle est le complément indispensable de la comptabilité



La Cour des Comptes a récemment publié le résultat de ses audits des comptes.

budgétaire, basée sur les recettes et dépenses, qui permet de suivre l'exécution des budgets votés, et du reporting statistique SEC 2010, utilisé dans le cadre de la surveillance budgétaire des États membres, au niveau macroéconomique, par la Commission européenne.

Une comptabilité moderne et fiable constitue le socle d'un reporting complet et transparent et permet la reddition de comptes aux différents niveaux auxquels s'exerce l'autorité politique (niveau microéconomique), essentielle au processus démocratique. Elle permet aussi la construction d'un reporting utile à la prise de décision, permettant d'évaluer l'impact économique et, à long terme, des décisions politiques, notamment dans une optique d'équité intergénérationnelle, et l'efficacité des actions menées par rapport aux objectifs.

Progrès lents

Ne pas être en mesure de présenter aux citoyens des comptes publics fiables et transparents, à la fois par l'intermédiaire du Parlement qui les représente et via des moyens de communication modernes et plus directs, constitue un véritable délit de démocratie. Les entreprises privées sont soumises à de telles obligations dans un objectif de protection des parties prenantes (créanciers, travailleurs, investisseurs, etc.). Pour les pouvoirs publics, le respect d'une telle obligation est une nécessité encore plus criante, les citoyens étant à la fois des bailleurs de fonds de par les impôts qu'ils

ou en cours, la situation est toujours insatisfaisante et les progrès sont lents.

Nécessaire mobilisation

Le manque de conscientisation par rapport à la problématique et de réelle volonté de changer les choses, due en partie à la vision des décideurs politiques souvent limitée à la période de leur mandat électoral, fait partie des facteurs explicatifs.

Les médias devraient alors jouer leur rôle en s'intéressant au sujet et en contribuant au travail d'éducation des citoyens et des acteurs politiques. Mais force est de constater qu'ils faillissent à leur mission de conscientisation et d'information du grand public.

Alors tout le monde s'en fout? Sans doute pas, mais le temps est alors à l'action. J'espère que cet article contribuera, ne fût-ce que modestement, à réveiller les consciences et susciter les prises d'initiatives car les enjeux financiers et démocratiques d'un système comptable et de reporting performants des pouvoirs publics sont essentiels.

DOC PRIME
de Noël

A PARTIR DU 19/12
**DU LUNDI
AU VENDREDI
20H10**

LUCILE
ROCHELET

LA 1ÈRE CHAÎNE D'INFO

100% internet programmes UN24.88